



BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom de Naissance :	Prénom :	Tél :
Nom d'usage :	Date de naissance :	
Ville de naissance :	Département de naissance :	
<input type="checkbox"/> Je suis licencié(e) de la FFTA sous le N°	Nationalité :	
Adresse :	Localité :	
Mail :	@	Date du certificat médical :
<input type="checkbox"/> Autorisation parentale	- Téléphone (des parents pour les mineurs) :	

En adhérant à la Compagnie d'Arc de Lisses, l'archer et son représentant s'engagent à respecter les règlements intérieurs affichés dans le gymnase et dans le logis du terrain extérieur.

COTISATION ANNUELLE 2022 2023

	Renouvellement	1 ^{ère} Adhésion
<input type="checkbox"/> Jeune Lissois (sur justificatif)	138 €	168 €
<input type="checkbox"/> Jeune Extérieur	148 €	178 €
<input type="checkbox"/> Adulte Lissois (sur justificatif)	158 €	188 €
<input type="checkbox"/> Adulte Extérieur	168 €	198 €
<p>La période de renouvellement du certificat médical pour les personnes majeures a été ajustée. Par conséquent, un licencié qui a renouvelé sa licence à deux reprises devra présenter un certificat médical datant de moins d'un an au jour de la demande de licence.</p>		
<input type="checkbox"/> Kit débutant : 8 flèches + palette + carquois + protège-bras + élastique + dragonne		60 €
<input type="checkbox"/> Caution : arc + viseur + perche (Chèque non débité)		40 €
<input type="checkbox"/> J'accepte la diffusion de mon image au sein de CAL et sur internet (site, newsletter et page Facebook)		

Je, soussigné(e) accepte que la Compagnie d'Arc de Lisses utilise ma caution de 40 € afin de remplacer, en cas de non restitution ou de détérioration, le matériel qu'elle m'a confié.

M. Mme _____

Signature (signature du représentant légal pour les mineurs) :

Règlement à l'ordre de la C.A.L.

Le montant de la cotisation comprend la Licence FFTA.

Le kit et la caution sont à régler séparément

Sur demande, le paiement peut s'effectuer en deux fois : un chèque de 95 € débité à l'inscription et le solde en janvier.

M. Mme _____

Signature (signature du représentant légal pour les mineurs) :

Nous souhaitons que la saison se déroule dans un cadre dit « avant-covid ».

Toutefois en m'inscrivant à la Compagnie, j'accepte pleinement que :

- Mes accès au gymnase et au terrain extérieur puissent être restreints en fonction des mesures sanitaires en vigueur.
- Si un « Pass sanitaire » ou équivalent est demandé à l'échelle nationale, régionale, départementale ou communale, la validité de celui-ci pourra être vérifiée par un membre de la Compagnie dûment habilité.
- Mon inscription soit rejetée en cas de non présentation d'un Pass valide avant enregistrement de la licence auprès de la FFTA.
- Les sommes encaissées ne soient pas remboursables, même en cas d'impossibilité de pratique.
- Je doive m'engager à respecter le contrat républicain (décret 2021-1947 du 31 décembre 2021) consultable sur notre site internet.

Pour la fourniture de mon matériel :

Je suis : Droitier - Gaucher

Taille de Tee-shirt : _____

Taille de Palette : _____

HORAIRES

LUNDI	Gymnase	19 h 00 à 21 h 30
	Initiation pour débutants :	19 h 00 à 20 h 00
	Jardin d'Arc	17 h 00 à 20 h 00
MERCREDI	Gymnase	19 h 30 à 21 h 30
	Entraînement libre	
	Jardin d'Arc	17 h 00 à 20 h 00
SAMEDI	Gymnase	10 h 00 à 12 h 00
	Entraînement libre	
	Jardin d'Arc	10 h 00 à 12 h 00

DOCUMENTS A FOURNIR

1) Certificat médical OBLIGATOIRE

Pour accéder au pas de tir, l'absence de contre-indication à la pratique du tir à l'arc à l'entraînement et en compétition doit être mentionnée sur le certificat médical.

Pour la pratique du « Run Archery », un certificat médical complémentaire vous sera demandé.

2) Autorisation parentale pour les mineurs

MATERIEL D'INITIATION

Le matériel d'initiation - Arc, viseur et perche - est mis gratuitement à la disposition de l'archer débutant en échange d'un chèque de caution de 40 €. Ce chèque lui sera rendu lors de l'AG de fin de saison sur restitution du matériel en bon état.

La Compagnie d'Arc de Lisses certifie avoir reçu de :

M. Mme
un chèque de caution de 40 € contre remise du matériel confié à :

.....
Signature :

LIEUX D'ENTRAINEMENT

Automne-hiver

En Salle : Gymnase Jean-Moulin

rue de Paris – 91090 Lisses (à côté du stade)

Il est **obligatoire** de se munir d'une paire de chaussures de sport propres pour accéder au gymnase

Printemps (fin avril) - été

En extérieur : rue du Bel-Air – 91090 Lisses

Voir les accès ci-dessous :

